



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil de la Municipalité de La Bostonnais qui se tenait le 4 août 2015 au bureau municipal situé au 15 rue de l'Église dans la Municipalité de La Bostonnais à 19 h 00. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse Chantal St-Louis, les conseillères Francine Harvey, et Marie-Élizabeth Courtemanche, et Renée Ouellette, les conseillers Michel Sylvain, François Baugée et Pierre-David Tremblay. La directrice générale, Josée Cloutier, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Affaires nouvelles**
 - 3.1 Octroi du contrat : service professionnel 2015-001
- 4. Période de questions**
- 5. Tour de table des conseillers**
- 6. Clôture de l'assemblée**
- 7. Levée de l'assemblée**



N° de résolution
ou annotation

2015-08-01

2015-08-02

1. Ouverture de la séance

La mairesse Chantal St-Louis, souhaite la bienvenue aux citoyens présents dans la salle. L'ouverture de la séance est adoptée sur proposition de la conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche et secondé par le conseiller Pierre-David Tremblay.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition du conseiller Michel Sylvain et secondé par la conseillère Renée Ouellette.

3. Affaires nouvelles

3.1 Octroi Contrat : Bosto 2015-001

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres a été fait sur le site SEAO pour service professionnel dans le cadre du programme TECQ 2014-2019.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux (2) soumissions pour l'appel d'offres Bosto 2015-001;

CONSIDÉRANT QUE le comité recommande la firme PLURITEC, le soumissionnaire avec le plus haut pointage;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller, Michel Sylvain

APPUYÉ PAR : La conseillère, Francine Harvey

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal octroi le contrat : Bosto 2015-001 à la firme PLURITEC ayant obtenu le plus haut pointage, pour la somme de 53 405.89 \$ taxes non incluses.

4. Période de questions

Aucune question n'est soulevée

5. Tour de table des conseillers

Aucun commentaire

6. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.



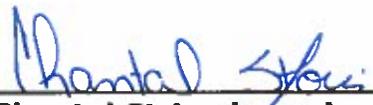
N° de résolution
ou annotation

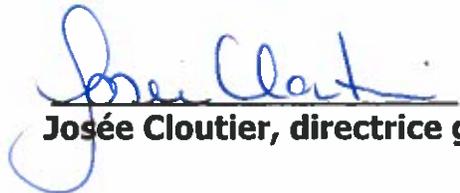
PROPOSÉ PAR : Le conseiller Pierre-David
Tremblay

APPUYÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 19h05


Chantal St-Louis, mairesse


Josée Cloutier, directrice générale